



Chèque conseil pêche, aquaculture et mareyage

Objectifs

La stratégie régionale est d'inciter les professionnels du secteur de la pêche et de l'aquaculture, sur le territoire normand, à solliciter une prestation de conseil stratégique pour accompagner :

1. La phase de pré-installation,
2. La phase post-installation,
3. Le développement de l'entreprise, La diversification de l'entreprise
4. Le conseil en santé et sécurité,
5. Le transfert de compétences et de connaissances.

Bénéficiaires

Bénéficiaires finaux : professionnels de la filière Pêche et Aquaculture.

Caractéristiques de l'aide

80 % de la prestation de conseil (plafond d'aide à 3500€).

Contacts

CONTACT

Isabelle DUPONT MORRAL

DARM

Ressources Marines

0231069698

isabelle.dupontmorrall@normandie.fr